



Le nouveau Petit rapporteur.



Le Conseil Municipal du 20 novembre 2024 a délibéré et pris les décisions suivantes :

1. Approbation du dernier procès-verbal : à l'unanimité.

2. Création d'une forêt alluviale à Obersaasheim et Geiswasser:

Le conseil valide la réouverture d'un ruisseau dans la forêt communale d'Obersaasheim, dans le but de résoudre certaines problématiques environnementales. Il s'agit de remettre de l'eau dans un ancien bras mort du Rhin. Cette opération permettra de réalimenter les arbres, absorber le trop plein d'eau dans le Giessen lors des remontées de nappe, Ces travaux sont pris en charge par les « Rivières de Haute Alsace », et financés par la GEMAPI. Réalisation hiver 2026-2027.

3. Etude de sécurisation des routes départementales:

Le conseil choisit BEREST pour la réalisation de l'étude pour un montant de 9 650€ HT. La subvention pour ce type de travaux pourra être de 40 %.

4. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2023 :

Le conseil prend acte de ce rapport.

5. Modification de la longueur de la voirie communale :

Le conseil modifie la longueur de la voirie en y intégrant la rue de l'Ours. Elle passe de 13 270 m à 13 660 m.

6. Contrat de prestation de services pour la gestion des DT/DICT du réseau d'éclairage public de la commune :

Le conseil accepte de confier à la Société VIALIS le traitement délégué des déclarations DT-DICT de ses installations d'éclairage public pour une nouvelle période de 4 ans pour un montant de 800 € HT/an.

(Pour information : en domaine public comme en domaine privé, tous les projets et travaux doivent faire l'objet d'une consultation du « Guichet unique » des réseaux. Celle-ci permet d'effectuer les déclarations préalables de travaux (DT) et d'intention de commencement de travaux (DICT).

<https://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/construire-sans-detruire/teleservice-reseaux-et-canalisation.html>

7. Détection et géoréférencement du réseau d'éclairage public de la commune :

Certains réseaux dits « sensibles » peuvent poser des questions de sécurité lors de la réalisation d'un chantier. Il est donc important de les localiser avec précision. (*Pour information : la date limite pour cartographier les réseaux dits « sensibles » – dans les zones rurales – est fixée au 1^{er} janvier 2026*).

La commune a décidé de confier la mission de détection et de géoréférencement des réseaux dits « sensibles » à GEOSAT pour un montant de 5 390€ HT.

8. Convention de mission d'accompagnement pour la mise en conformité des traitements de données personnelles au RGPD :

Le contrat arrivé à échéance, est renouvelé pour 3 ans.

9. Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 :

Le conseil autorise Mme Le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget 2024 avant le vote du budget 2025.

10. Contrat de services Bles BL connect :

Ce contrat arrivé à échéance, est renouvelé pour 3 ans. Il est notamment utilisé pour la gestion des paies.

11. Divers :

- **Préalys Obersaasheim recrute pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis scolaires :**
 - un animateur ou une animatrice périscolaire : de 11 h 40 à 13 h 40
 - une personne destinée à la préparation des repas : de 10 h 45 à 14 h 15Envoyez CV et lettre de motivation à : obersaasheim-prealis@orange.fr
- Le conteneur permettant de stocker les anciennes tables et chaises de la salle polyvalente est arrivé !
- **CARITAS ALSACE lance un appel à la générosité en cette fin d'année**
Don sécurisé sur caritas-alsace.org ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace - 5 rue St-Léon - 67082 STRASBOURG Cédex.

Quelques dates à retenir !

- **7 décembre** : Cérémonie de la Sainte Barbe. Messe à 10 h, puis Cérémonie au Monument aux Morts à 11 h. *Pour les personnes absentes de leur domicile lors du passage des Sapeurs-Pompiers dimanche 24 novembre, il est encore possible de déposer un don à l'épicerie « Chez Marie ».*
- **7 et 8 décembre** : Vente du calendrier des quilleurs.
- **14 décembre** : Adjudication de bois à 9 h au Club House de Heiteren
- **15 décembre** : Fête de Noël, buvette, 19 exposants, photo avec le père Noël, stand de maquillage...
- **3 janvier** : Collecte de sang à la salle polyvalente de 16 à 19H.
- **12 janvier** : Fête des aînés.
- **26 janvier** : Loto des écoles.